

RETALUTAGE DE BERGE ET RESSEREMENT DES ECOULEMENTS SUR LE PAYROUX COMMUNE DE JOUSSÉ (86)

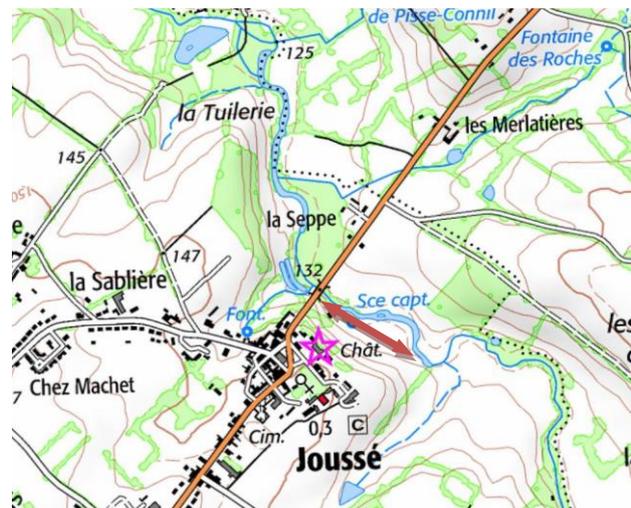
La rivière souffre de dégradation de la qualité de l'eau, impactée par la présence d'étangs en amont et de piétinement bovins. Le projet de réaménagement du Payroux sur cette section proche du bourg de Joussé a été stimulé par un premier projet de **création de caches à poissons** conduit par l'**AAPPMA locale** qui a pris de l'ampleur au point de devoir constituer un dossier de déclaration de travaux porté par le syndicat. L'association qui a eu l'opportunité d'accéder à un volume de cailloux avait organisé des **chantiers volontaires avec les enfants du village** afin de diversifier les écoulements par la constitution d'**épis**.

Le syndicat du Clain sud a choisi de prolonger cet effort sur le site en réaménageant le cours d'eau sur l'ensemble depuis le pont de la route départementale et sur l'ensemble de la prairie à l'amont de ce site appartenant au même propriétaire. Le chantier sur 500 m est plutôt diversifié. Il comprend, la **restauration de berge**, l'entretien de **ripisylve** (coupe de 20 gros peupliers d'alignement), l'aménagement de **banquette**, la **diversification d'habitat** (blocs disposés et quelques racines issues de souches conservées), la création d'une petite **frayère à brochet**, un **abreuvoir**, et le renforcement d'un **passage à gué**.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS).

Période de réalisation et durée des travaux : été 2015 (5 jours) à deux agents et demi.

Coût total et financements du projet : 5 397 € TTC (dont 2 275€ de location pelleteuse) (30% AELB, 30% Département) + fédération de pêche (env. 350€ location benne et tractopelle ½ journée) sans compter les 2 jours d'animation avec les jeunes des écoles de pêche de Couhé et Civray, sans compter le temps de l'agriculteur...



Retalutage en rive droite (sur le site d'un ancien moulin disparu)



îlot et microseuil



Nouve cheminant l'eau vers la frayère à brochet en 2nd plan



Frayère à brochet au 1^{er} plan (vue amont) octobre 2017



Berge retalutée et lit resserré (en travaux)



Berge retalutée et lit resserré, clôture posée (2017)



Epis disposé par l'AAPPMA et renforcé par le syndicat



Passage à gué en limite amont de l'intervention

Entreprise ayant réalisé les travaux : Syndicat, agriculteur

Etude : Syndicat

Commentaire technique : La frayère a entre 20 et 90 cm de fond. Une pelleteuse a été mobilisée pour le retalutage de la berge autrefois assez raide. Le lit a été réduit de 5 à 7 mètre de large. Un volume de 200 m³ de pierres a été mobilisé pour le chantier.

Informations sur les aspects administratifs : Déclaration de travaux et convention de gestion entre l'agriculteur/propriétaire, l'association de pêche et le Syndicat

Informations complémentaires : Le clapet a été abaissé après la création des radiers pour ne pas vider la rivière pour rien. Il aura fallu quelques jours après la mise en eau pour que l'étanchéité de ces derniers se fasse grâce aux sédiments fins charriés par la rivière.

Documents utilisés qui seraient disponibles : Déclaration de travaux

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Avant : Ecoulement lent et relativement uniforme. Un envasement général du cours d'eau était constaté sur ce site dû à un écoulement lent et relativement uniforme, l'apport de sédiments fins provenant du piétinement bovin et des nombreux terriers de ragondin parsemant les berges.

Après : Les écoulements sont plus diversifiés et un peu plus puissant dû au resserrement du lit. Les ragondins ont presque disparu du site (ils n'aiment pas *a priori* les pentes douces). L'aménagement favorise les reproductions de brochet.

Suivi mis en place : Visuel, aucun paramètre précis n'est suivi.

Commentaires : Le propriétaire n'avait à l'époque autorisé que l'intervention en rive droite. L'aménagement n'a pu se faire qu'à la longueur du bras mécanique de la pelle. Une reprise sur l'autre rive pourrait être envisagée, le propriétaire étant désormais convaincu. Elle permettrait de rendre le tout encore un peu plus efficace en resserrant encore un peu plus le lit du cours d'eau.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Manuel MYRLIAZ - clain.sud.manuel@gmail.com - 05 49 37 81 34

PDT : Philippe BELLIN - 24, avenue de Paris - 86700 COUHÉ

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr